

Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	16 fr.
TÉLÉPHONE 34	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RECLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d' —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Au seuil de la conférence : la Grande-Bretagne et l'hégémonie européenne. — L'Angleterre poursuit la révision du traité de Versailles. — Le Reich prétend participer, à droits égaux, à la conférence de Londres. — La Petite Entente délibère sur ses intérêts.

Quand paraîtront ces lignes, quelques heures à peine nous sépareront de l'ouverture de la Conférence de Londres.

Avant que les négociations entraînent la diplomatie dans des voies encore inconnues, il sied peut-être de fixer quelques points d'histoire.

Dans sa chronique des *Annales*, le député André Fribourg s'efforçait, l'autre jour, de déterminer le vrai responsable du malentendu franco-britannique, qui a failli tout compromettre.

Ce vrai responsable ne serait autre que sir Eyre Crowe, secrétaire permanent du Foreign Office.

Et, sans plus, voici un fait qui peut expliquer bien des actes et bien des écrits : « Sans être francophile, écrit M. A. Fribourg, le secrétaire général du Foreign Office n'en est pas moins fils d'une Allemande et marié à une Allemande ».

Cette ascendance et cette liaison pourraient bien suffire à expliquer la teneur de la fameuse note britannique, cause de tout le bruit de ces derniers jours.

Selon le député A. Fribourg, une préoccupation d'un autre ordre expliquerait, d'autre part, l'attitude de Londres.

« Le Foreign Office, écrit-il, continue sa politique séculaire ; il combat la puissance qui semble la plus forte sur le continent ; les finances, les hommes d'affaires de la Cité, persuadés que l'allègement des charges imposées à l'Allemagne sera salutaire à leurs propres affaires, s'inquiètent fort peu des manquements réitérés du Reich et de nous voir plier sous le faix des réparations ; les travaillistes sont par essence les adversaires du capitalisme français, qui prétend se faire payer en s'appuyant sur le militarisme ».

Voilà pourquoi, tous les Anglais, à quelque parti qu'ils appartiennent, étaient d'accord pour dessaisir de ses prérogatives la Commission des Réparations où les Franco-Belges ont la majorité, au profit de la Société des Nations où nous serions noyés !

Fixons un second point d'histoire. La majorité des Anglais communient dans cette même pensée : réviser le Traité de Versailles, du moins sur tous les points qui ne sont pas favorables à la Grande-Bretagne.

Si nos souvenirs étaient fidèles, nous n'aurions pas oublié que, depuis des années, le Foreign Office lutte contre le Traité, quels que fussent ses occupants ; libéraux, conservateurs, travaillistes.

Ces derniers surtout, à commencer par l'actuel ministre de l'Intérieur, M. Henderson, qui prononça à son sujet un violent réquisitoire, tout comme d'ailleurs M. Mac Donald.

Parmi les raisons qui peuvent expliquer cette hostilité générale, outre-Manche, il en est une sans doute qui les commande toutes : la Grande-Bretagne a réalisé tous les bénéfices que lui réservait le Traité ; de celui-ci, elle a liquidé complètement l'actif et, forte de cette situation privilégiée elle voudrait bien encore si possible monnayer son passif.

La laisserons-nous faire ? Soyons persuadés que, même en dissimulant leur but, les dirigeants anglais conserveront cet objectif : saper le Traité de Versailles.

Tel est, sinon la position officielle du moins l'état d'esprit de l'opinion britannique à la veille de l'ouverture de la conférence de Londres.

Quant à l'Allemagne, l'état d'esprit n'est pas davantage pleinement rassurant.

Nous avons dit que les Allemands acceptaient en principe le plan des experts.

En principe, car, en fait, ils se re-

trancheraient derrière certaines réserves.

Le gouvernement du Reich n'aura même pas attendu l'ouverture de la Conférence de Londres pour formuler une revendication fondamentale : il demande à y participer avec des droits égaux à ceux des gouvernements alliés.

Cette revendication, c'est le chancelier Marx qui s'est chargé de l'exposer dans un discours prononcé, samedi, devant les journalistes berlinois.

Il a déclaré entre autres choses, après avoir rappelé les espoirs qu'avait engendrés l'œuvre des experts :

« Les nations victorieuses devront trouver tout naturel que l'Allemagne, alors qu'il s'agit de son existence économique nationale, doit enfin être autorisée à participer aux négociations comme partie jouissant de droits égaux. »

Et le chancelier a poursuivi : « Depuis des années, les sacrifices ont succédé aux sacrifices et de nouvelles humiliations ont été imposées au peuple allemand, jusqu'à ce que les voix de ceux qui déclaraient la politique d'exécution inexécutable eussent grossi considérablement. »

Autrement dit, et le D^r Marx ne dissimule guère sa pensée : les partisans de l'inexécution ont fini par l'emporter en Allemagne.

Pouvons-nous négliger l'avertissement ?

Pouvons-nous également négliger les lignes suivantes : elles témoignent de l'habileté allemande à tirer parti de certaines paroles, pour le moins imprudentes, prononcées à Londres :

« Le rapport des experts a éveillé de nouveau des espoirs dans le peuple allemand, et il est encore prêt et décidé à accepter aussi à l'avenir les lourds et graves sacrifices que le rapport des experts lui impose, sacrifices qui, selon les constatations anglaises, dépassent les limites et les charges du traité de Versailles, s'il reconnaît enfin le but et la raison de ces sacrifices. »

La Petite Entente vient de tenir à Prague une nouvelle réunion.

Il est inutile de rappeler l'importance politique de ce groupement, qui vise essentiellement au maintien et à la stabilisation de l'ordre de choses actuel dans l'Europe Centrale.

C'est pourquoi on ne peut que se réjouir de voir s'affirmer la solidité de ce puissant instrument de paix qu'est l'alliance de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Roumanie.

La dernière réunion n'apporte aucune nouveauté sensationnelle.

Mais l'essentiel était, pour les trois états alliés, d'arrêter des directives communes concernant les questions à l'ordre du jour diplomatique : réparations, sécurité, conférence de Londres, rôle de la Société des Nations, problème russe.

D'après les renseignements parvenus de Prague, tout confirme que les ministres de la Petite Entente ont pu sans difficulté établir une ligne de conduite commune.

Tous les amis de la paix s'en réjouissent.

M. D.

INFORMATIONS

M. Lloyd George attaque violemment les conservateurs

Parlant à une réunion libérale tenue à King's Langley, M. Lloyd George s'est livré à une attaque contre les conservateurs. Il a reproché au gouvernement de M. Baldwin d'avoir commis quatre erreurs fatales :

— En premier lieu, a dit le politicien gallois, les conservateurs ont permis à la France d'entrer dans la Ruhr et il en est résulté tous les maux de l'Europe qui ont reculé de deux ans le règlement de toutes les questions. En second lieu, le dernier gouvernement s'est engagé à payer 1.000 millions aux Etats-Unis sans faire le moindre effort pour retrouver les 2.000 millions qui nous sont dus. En troisième lieu, le gouvernement Baldwin a abandonné, en signant le traité de Lausanne, toutes les garanties séculaires que nos commerçants

possédaient en Turquie. Enfin, il a essayé de démolir le système fiscal qu'il a fallu trois siècles pour mettre sur pied.

La situation financière de l'Allemagne

Parlant, vendredi, aux délégués des comités ouvriers, le chancelier Marx a déclaré que le projet de création d'une banque d'émission-or est prêt dans les grandes lignes. Les travaux des comités des obligations industrielles avancent très rapidement. C'est le comité d'organisation des chemins de fer qui a la tâche la plus difficile.

Le ministre des finances du Reich a déclaré qu'on ne pouvait dire encore si l'Allemagne serait en mesure de payer 2.500.000.000 de marks en 1928. On ignore quelle sera la capacité de paiement de l'Allemagne à ce moment, elle dépendra de la reconstitution de l'épargne allemande. Le peuple allemand devra subir des impôts très lourds.

Les nationalistes allemands terrorisent la Prusse orientale

On mande de la Prusse orientale que les organisations nationalistes allemandes ont commencé à exercer un régime de terreur sanglante envers les organisations et les associations polonaises, afin d'intimider les élections prochaines pour le Landtag prussien.

Au cours d'une réunion de la jeunesse polonaise d'Anemmarkt, une femme a été tuée ; deux hommes ont été grièvement blessés.

Suivant des nouvelles reçues d'autres districts de la Prusse orientale, les organisations nationalistes exercent une action terroriste organisée afin d'empêcher tous les meetings électoraux polonais.

Un soudard allemand condamné à mort par contumace

Un des épisodes les plus pénibles du début de la guerre vient d'être évoqué devant le conseil de guerre de la première région à Lille. En septembre 1914, le major von Mehring, prétendant contrairement à la vérité, que la population d'Orchies s'était attaquée à un convoi de prisonniers allemands, avait fait incendier tout un quartier de la ville. Nommé ultérieurement commandant d'armes à Avesnes, von Mehring se signala par le nombre de vols auxquels il procédait systématiquement, sous couleur de réquisition.

Ce bandit en uniforme a été condamné à la peine de mort — par contumace malheureusement. Le major von Dittel, qui n'avait fait qu'exécuter les ordres de son chef, mais qui les avait exécutés avec des raffinements inouïs de cruauté, a été condamné à vingt ans de travaux forcés.

M. Hughes en Europe

M. Hughes, sous-secrétaire d'Etat américain qui s'est embarqué pour l'Europe à bord du *Berengaria*, compte rester à Londres jusqu'au 25 juillet et aller ensuite à Paris. Bien qu'un département d'Etat on se refuse à faire connaître les projets futurs de M. Hughes, on croit savoir qu'il a l'intention de se rendre ensuite à Berlin et de ne rentrer à Washington qu'à fin septembre.

Ces « vacances » de M. Hughes, comme celles d'ailleurs de M. Mellon, sont considérées dans les milieux bien informés comme devant avoir une portée beaucoup plus grande que s'il ne s'agissait vraiment que d'un changement d'air.

On dit, en effet, qu'à Londres, M. Hughes discutera « d'une manière privée » la situation politique de l'Europe, y compris la question réparations et, avec M. Mellon, il s'occupera aussi des dettes interalliées.

On pense de plus que la décision du gouvernement américain d'approuver le plan Dawes équivaut à une rentrée des Etats-Unis dans les affaires d'Europe, et que le secret dont on veut entourer le voyage de M. Hughes a pour seul but d'éviter des attaques de l'opposition semblables à celle qui se terminèrent jadis par la défaite du président Wilson.

A la Société des Nations

La commission de la Société des Nations pour la réduction des armements, qui a terminé sa session, a élaboré les bases d'une convention internationale sur le contrôle national de la fabrication privée des armes, des munitions et du matériel de guerre.

La convention a pour but d'empêcher toute fabrication clandestine et prévenir toute pratique irrégulière et toute tentative de corruption dans les acquisitions de matériel de guerre par les Etats.

M. Mac Adoo promet son appui à M. Davis

M. Mac Adoo, le candidat démocrate à la présidence qui vient d'être battu, a publié une déclaration avant de partir pour l'Europe sur l'*Home-ric*, promettant tout son appui à M. W. Davis et à toute la liste démocrate.

Les Etats-Unis sont disposés à adhérer à la convention de Tanger

On mande de Washington à l'agence Reuter :

Les Etats-Unis ont fait savoir à la France et à la Grande-Bretagne qu'ils étaient disposés, sous certaines conditions, à adhérer à la convention de Tanger, signée à Paris le 15 décembre 1923, ils voudraient des explications plus détaillées sur certains articles de cette convention qui affecte les droits américains dans la zone de Tanger. Ils voudraient connaître, d'une façon plus précise, l'intention de la nouvelle administration en ce qui concerne la promesse de maintenir la porte ouverte et en ce qui concerne l'acceptation par l'administration mixte de toute la responsabilité pour la sauvegarde des intérêts américains.

Au Brésil

M. Luis de Souza-Dantas, ambassadeur du Brésil en France, annonce qu'il a reçu les nouvelles les plus rassurantes de Rio-de-Janeiro, disant notamment que le mouvement séditionnel de Saint-Paul est virtuellement étouffé.

Le régime des minorités en Roumanie

A propos de la visite des délégations américaines et anglaises venues étudier le régime des minorités en Roumanie, le journal *Lupia* écrit :

« Tant que la politique de notre Etat à l'égard des minorités adoptera des directives en toute sincérité, le problème des minorités ne nuira aucunement à la consolidation de la Roumanie ; les visites et enquêtes des missions étrangères et de la Société des Nations, ne pourront de là que faire du bien au pays ».

L'Elysée et le célibat

Les faits de ces derniers jours détruisent plusieurs légendes fortement accréditées dans le public.

L'une d'elles voulait qu'un célibataire ne pût être président de la République. Evidemment, une maîtresse de maison, jolie et distinguée, ne dépare pas l'Elysée. Mais rien de pareil dans la Constitution. M. Gaston Doumergue, l'élu d'hier, est bel et bien célibataire. Et l'une des personnalités notoires que l'on voulait présenter et que l'on considèrerait comme outsider possible est vieux garçon. Son élection ne l'eût point fait se marier.

On assurait encore que, pour être président il fallait être parlementaire. C'est une erreur. Le Congrès nous l'a démontré puisque la candidature Camélinat, qui est simple citoyen comme vous et moi, a été proposée par les socialistes.

Une autre disait que le président devait être âgé d'au moins quarante ans, âge requis par l'article 4 de la loi du 9 décembre 1884, pour être sénateur. Là encore, méprise. Jamais la Constitution n'a fixé d'âge. D'où il ressort qu'un homme de vingt-cinq ans — âge nécessaire pour être élu député — pourrait être nommé. Mais le fait ne s'est jamais produit.

les congressistes estimant qu'un homme de cinquante ans a plus d'expérience qu'un autre de vingt-cinq, ce en quoi ils n'ont pas tout à fait tort.

Chambre des Députés

Séances du 12 juillet 1923

MATIN

La Chambre continue la discussion du projet d'amnistie. M. Marty demande que l'amnistie soit étendue à tous les délits et crimes politiques.

M. Renoult déclare que le Gouvernement examinera les cas individuels. L'amendement de M. Marty est repoussé.

Les premiers paragraphes de l'article 1^{er} sont votés ; en ce qui concerne les fonctionnaires, M. Peytral déclare que le Gouvernement ne leur reconnaît pas le droit de grève. Les Compagnies feront leur possible pour réintégrer les 4.000 cheminots révoqués mais cette réintégration ne peut pas se faire en bloc.

M. Le Trocquer, ancien ministre des travaux publics, appelle l'attention du Gouvernement sur le fait que des comités spéciaux sont constitués par des communistes pour saboter le service.

SOIR

La Chambre discute le projet de loi retour du Sénat relatif à la prorogation des baux à loyers jusqu'au 1^{er} janvier 1926. Le projet est voté.

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur l'amnistie.

Le paragraphe relatif à la réintégration des cheminots révoqués est voté ainsi que l'amendement de M. Héraud, tendant à ce que la réintégration n'aurait lieu qu'après que les victimes de la guerre ayant droit aux emplois réservés auront été nommées.

Séance de nuit

La Chambre continue la discussion du projet d'amnistie. Le paragraphe 14 de l'article 1^{er} tendant à amnistier les infractions en matière de contributions directes est voté. L'amnistie est votée pour plusieurs conventions, notamment les contre-façons. L'article 1^{er} est adopté.

On discute l'article 2 accordant l'amnistie pour les faits commis antérieurement au 9 juillet 1924 et prévus par les articles du code pénal 78, etc., qui ont trait au crime de correspondance avec l'ennemi et de forfaiture.

M. Guérin combat l'article 2 et demande la suppression de l'article 78 dans l'amnistie. Par 309 voix contre 207 cette proposition est repoussée.

L'article 78 amnistie M. Caillaux. M. Barillet propose de supprimer dans le projet d'amnistie les articles 166, 167 relatifs à la forfaiture. Ces articles concernent le cas de M. Malvy. M. Herriot demande le vote de ces articles, car dit-il, « je n'ai jamais, en mon âme et conscience, considéré M. Malvy comme coupable. »

L'article est voté.

Séance du 13 juillet

La Chambre a siégé dimanche pour continuer la discussion du projet de loi sur l'amnistie. L'article 3 est voté ; toutefois on exclut de l'amnistie les avorteurs.

L'article 4 est relatif à l'insoumission. Le Gouvernement promet d'user de la grâce amnistiant. M. Marty plaide la cause des insoumis et des déserteurs.

Sénat

Séances du 12 juillet 1924

MATIN

Le Sénat vote le projet de loi réglementant les locations en meublés. Il discute le projet adopté par la Chambre ayant pour but de compléter la législation sur les loyers concernant les baux d'habitation et les locaux à usage commercial, industriel ou professionnel. Le projet est voté.

SOIR

Le Sénat vote un projet de loi portant ouverture de crédits additionnels, en vue de donner à l'administration des P. T. T. les moyens d'action nécessaires pour poursuivre la réalisation du programme des travaux à exécuter.

Le projet est voté. Le Sénat s'ajourne au 31 juillet, mais décide que le Président du Conseil pourra le convoquer avant cette date si c'est nécessaire.

CHRONIQUE LOCALE

14 JUILLET

C'est la fête de la République, dit-on. On ne s'en aperçoit guère, au moins à Cahors, cité réputée comme foncièrement républicaine !

Le programme des réjouissances tout à fait « moche » élaboré et exécuté au cours de cette journée ne vaut pas celui d'une fête votive de la plus petite commune du département.

Cahors, chef-lieu de département, patrie de Gambetta fondateur de la 3^e République oublie et son passé et ses traditions.

Pourquoi ! Ne le cherchons pas, constatons simplement.

Mais une constatation mérite, également d'être faite.

Si les autorités de Cahors ne veulent plus célébrer la fête de la République que d'une façon dérisoire, elles doivent, alors, organiser des réjouissances publiques, la « fête de Cahors ».

On dit : « Il y a trop de fêtes dans notre ville. »

Eh ! oui : c'est exact. Mais quelles fêtes ! Des attrape-sous purement et simplement. Les étrangers se sont laissés prendre quelquefois à ces invitations : ils ont été échaudés. Ils n'écouteront plus les inviteurs.

Jadis, un Comité composé de gens sérieux avait la mission qu'ils remplissaient avec conscience, avec désintéressement, avec dévouement, d'organiser « les fêtes de Cahors. »

Ces fêtes obtenaient un succès considérable et les invités repartaient de notre ville emportant le souvenir d'une journée ravissante de spectacles originaux et magnifiques.

Aujourd'hui, on se contente de pâles attractions, de ridicules divertissements qui n'intéressent que les bébés à la mamelle.

Jadis, les fêtes organisées rapportaient des bénéfices au commerce local.

Aujourd'hui, le commerce local est « tapé » et il ne retire aucun bénéfice.

Quelques courses de bicyclettes, parfois, intéressent les sportifs ; et il est certain que dans le programme du 14 juillet, ce sont encore les courses du V. S. C. et surtout celles du Vel-Auto lotois, le concert de l'Orphéon, la retraite aux flambeaux, qui ont offert un réel attrait aux Cadurciens.

Pourquoi ne reviendrait-on pas à la tradition, c'est-à-dire à l'organisation des fêtes de Cahors qui, comme la fête des fleurs, obtenaient tant de succès ?

Pourquoi ne reconstituerait-on pas la grande commission des fêtes qui serait composée de gens compétents, désintéressés et dévoués ?

C'est ce que l'on dit à Cahors, surtout en ce lendemain de fête du 14 juillet si piétinement, si chichement organisée ? La fête de la République à Cahors républicain ne vaut pas la fête votive de Labarre, Cabesut, St-Georges, St-Urcisse, de la Halle, de la Gare.

Il y avait des gens qui voulaient les supprimer ? Ce sont encore ces fêtes qui entretiennent la gaffé, l'entraîn parmi la jeunesse de Cahors, et qui donnent au commerce local plus de bénéfice que les attractions pour miches qui ont eu lieu jusqu'à ce jour !

Pauvre 14 juillet !
LOUIS BONNET.

Votes de nos Députés

Sur l'amendement de M. Barillet, tendant à refuser l'amnistie à M. Caillaux, les députés du Lot ont voté : Contre.

L'amendement a été repoussé par 309 voix contre 207.

Sur l'amendement de M. Barillet tendant à refuser l'amnistie à M. Malvy, les députés du Lot ont voté : Contre : MM. Calmon et Bouat. M. Malvy n'a pas pris part au vote. La Chambre a repoussé l'amendement par 388 voix contre 149.

Service vicinal

M. Conne est nommé cantonnier de 5^e classe sur le chemin de grande communication en résidence à St-Michel-Loubéjou, en remplacement de M. Bos, appelé à un autre poste. M. Mayonove est nommé cantonnier de 5^e classe à Lacandourcet (poste créé).

Brevet supérieur

Ont été reçus au Brevet Supérieur les candidates dont les noms suivent :

Mlles Allard, Certain, Costes, Fréjeac, Lascoux, Ieymonerie, Marroncle, Négrier, Souillac, Valen, élèves-maîtresses de l'Ecole Normale de Cahors.

Lapergues, élève du Lycée de Jeunes Filles de Cahors. Nos félicitations.

Médaille d'honneur des cantonniers

La médaille d'honneur des cantonniers est décernée à M. Molis, cantonnier à Labastide-Marnhac et à M. Delfour, cantonnier à Mercuès. Nos félicitations.

Médaille d'honneur communale

La médaille d'honneur communale a été décernée à M. Lestrade, employé communal à Cavagnac. Nos félicitations.

Médaille des sapeurs-pompiers

La médaille d'argent et le diplôme d'honneur des sapeurs-pompiers sont décernés à MM. Mispoullé, capitaine à la Compagnie de Cahors, Mayran, sergent à la subdivision de Figeac, Mazaryac, sergent à la subdivision de Figeac, Deviers, sous-lieutenant à la subdivision de Gourdon. Nos félicitations.

Subvention

Une subvention de 36.461 fr. sur les fonds généraux du budget est allouée, pour l'année 1925, au département du Lot.

Distribution des prix

Lycée Gambetta

La cérémonie de la distribution solennelle des prix aux élèves du Lycée Gambetta s'est déroulée dimanche matin, sous la présidence de M. Tassart, adjoint au maire de Cahors, assisté de M. Bourgoin, inspecteur d'Académie et de M. Irague, proviseur du Lycée.

Sur l'estrade avaient pris place les autorités civiles et militaires, ainsi que tous les professeurs et le personnel administratif du Lycée.

Dès que s'achevèrent les dernières notes de la *Marseillaise*, exécutée d'une façon magistrale par une brillante phalange d'excellents musiciens sous l'habile direction de M. G. Barreau, M. Tassart, président, donne la parole à M. Chéry, professeur d'allemand, qui prononce le discours d'usage.

Nous croyons répondre aux vœux de tous ceux qui furent les élèves de M. Chéry, et aussi de ses amis, en publiant cet émouvant discours, une belle page, l'ultime leçon d'un maître vénéré :

DISCOURS DE M. CHÉRY

Mesdames, Messieurs, Mes chers et jeunes amis,

C'était il y a longtemps, comme dans un conte de fées, tellement ce passé est lointain et cependant si vivant, car, à cette heure solennelle, au moment de dire adieu à la vie, toutes les heures écoulées apparaissent, parfois, dans une lueur fugitive, aux regards du mourant et se déroulent à ses yeux, à demi-fermés, comme dans un film fantastique, le rattachant à la terre, quelques instants encore. Qui, mes chers amis, il me semble franchir le seuil de ce vieux Lycée, si souvent rajourné, me mêlant à vos devanciers dont j'étais l'ainé à peine de quelques printemps. Mais il n'y a plus d'illusions possibles ; l'heure du départ a sonné et, avec le poêle, je ne puis que répéter :

Que vous a-t-il donc fait, ô mes jeunes années Pour m'avoir fui si vite et vous être délogées ? Me croyant satisfait ? Hélas ! pour revenir m'apparaître si belles, Quand vous ne pouvez plus me prendre sur vos ailes, Que vous a-t-il donc fait ?

Il y a donc bien longtemps : c'était en 1882. Le hasard d'une signature ministérielle envoyait à Cahors, en Quercy, un jeune professeur que rien n'y attirait et qui serait allé n'importe où, au diable même ; l'inconnu offre tant d'attraits à la jeunesse inexpérimentée, il s'agit d'aller au Pont du Diable. Mais, à quoi l'attirer ? aux beautés agrestes et sauvages du pays ? aux méandres pittoresques des cours d'eau ? à l'occasion, à l'herbe tendre, à un oeil noir sous un sourcil d'ébène ? Bref, l'année ne s'était pas écoulée que cet étranger était devenu caducien et, durant quarante-deux ans, il a consacré sa jeunesse et sa vie, de toute son âme et de tout son cœur à faire des sept générations qu'il a formées, non pas des bacheliers — tâche accessoire — mais surtout et avant tout, des citoyens animés de cet esprit de concorde, de tolérance et de justice qui doit assurer à la France le libre épanouissement de ses forces et le rang qui lui est dû dans le concert des nations et que les Barbares modernes avaient voulu lui ravir.

Hélas ! combien déjà ont disparu ! que de

collègues dorment leur dernier sommeil, emportés dans la force de l'âge ou sur le point de jouir d'un repos mérité ! Plus nombreux encore sont vos aînés, fauchés en pleine jeunesse, car la Mort moissonne à toutes les époques de la vie et elle n'est pas lasse de braver les faux dieux durant les années terribles de cette guerre mondiale où je les ai accompagnés, les encourageant, pansant leurs blessures, penché sur leurs grabats, recueillant leurs dernières paroles, leurs dernières volontés. Pleurons-les, plaignons leurs familles, frappées dans leurs plus tendres affections, mais, redisons avec les Anciens : « Heureux ceux qui meurent jeunes ! » Les uns n'auront pas connu les mirages trompeurs du monde, ses hypocrisies, ses bassesses, ses ingratitude. Ils ont disparu, pleins d'illusions, confiants dans l'avenir, dans le bonheur qui leur souriait au lever de l'aurore ; ils auront ignoré la déchéance lamentable de la vieillesse, l'effacement de l'organisme et, parfois, de l'intelligence. Les autres nous ont quittés, arrachés de la gloire des martyrs, martyrs de la tranchée et du champ de bataille où ils ont versé pour la France leur sang généreux. Vers eux, en ce jour de fête, où je viens pour la dernière fois, causer avec vous, s'envoler ma pensée et mon souvenir : Salut à nos Morts !

Quand je jette un regard en arrière, sur le passé comparant la physionomie de nos Lycées modernes à celle de ceux où s'est écoulée ma jeunesse, je me dis, mes chers amis, que vous ne comprenez pas votre bonheur. Aujourd'hui, encore, il est vrai, on obéit au roulement du tambour, mais vous n'êtes plus menés à la baguette. Certains lycées étaient de vraies casernes, n'ayant rien de commun avec celles de nos jours, métamorphosées elles aussi, où des officiers bienveillants vous préparaient à la défense du pays. C'était la contrainte générale. Tout y était morose et, à tout seigneur tout honneur, bien sûr, au lycée moderne, on n'a pas le droit de se plaindre. Qui n'a pas mérité de ses chefs ? Moi le premier, si je dois me confesser en public et, à mon tour, on n'a pas dû m'épargner. Il est difficile, en effet, d'accepter l'autorité que quelle soit, même l'autorité paternelle. Le Proviseur semblait planer dans l'Olympe ; il daignait rarement abaisser son vol vers la terre et se mêler aux groupes des professeurs. Le cabinet de l'Administration représentait quelque chose de noir, de mystérieux : le Conseil des Dix *Quantum maluit ab illo* ? La République a transformé cet état de choses ; elle a voulu que le Proviseur fût un professeur chargé de la direction de l'établissement, collaborateur immédiat de son Personnel. Aussi, voyez vous journellement, Proviseur et Censeur, avec vos maîtres, s'entretenir ensemble de votre avenir ; ils viennent familièrement à vous ; ils vous félicitent ou vous encouragent, vous consolent. L'épouvantail officiel a disparu. Vos professeurs n'ont rien de rébarbatif ; vous allez à eux en toute confiance, vous leur ouvrez votre cœur ; la classe est un lieu d'idées, une œuvre de culture supérieure. Les répétiteurs qui vivent de votre vie, éducateurs au même titre que nous, adoptant eux aussi, un même Lycée, durant une carrière toute entière, contribuent à resserrer les liens entre maîtres et élèves et à faire de nos lycées de grandes familles où règnent la bonté, une entente cordiale, unies à une bienveillante sévérité. Vous parlerez de ces menus détails que l'Economat varie à l'infini, de ces banquets où vous fêtez ou préparez vos collègues scolaires et sportifs, où un vin pétillant perle dans les coupes et défile le langage ; je n'oublierai pas ces distractions multiples et littéraires ignorées de notre temps. Aussi, sans crainte et sans appréhension, les familles nous confient-elles leurs enfants ; elles savent que la vie est douce et souriante au lycée, que les roses embaument et fleurissent aux portes de nos classes. C'est donc un devoir pour vous de ne pas oublier ces années trop vite écoulées de votre enfance et de votre prime jeunesse, instruits et éduqués par des maîtres imbus de ces principes de justice et de libéralisme dont le travail pénible, tout à l'heure, ignorant les cases et les origines, éducaient nationaux. Pour eux, vous êtes tous égaux ; mais ils vous enseignent en même temps que l'égalité vraie est l'égal droit, l'égal devoir, pour chacun, de ne pas rester semblable aux autres. Il y a des plantes qui se plaisent à croître et à se perpétuer dans la plaine et les bas-fonds ; d'autres plus ambitieuses veulent s'épanouir et fleurir sur les hauteurs. Vous êtes, jeunes gens, la pépinière où s'opère cette sélection sociale et nous devons vous aider à gravir cette pente ardue et, par là même, vous élever.

C'est la pensée qui m'a guidé durant toute ma carrière et fortement inculquée en moi par un incident datant d'une époque bien lointaine, à laquelle j'ai pris conscience de moi-même, avant l'heure et que je voudrais revivre un instant, avec vous.

C'était en 1871, au lendemain du traité de Francfort. Le Lycée de Bar-le-Duc, ma ville natale, que tant de Quercynois ont traversée depuis, dans des heures tragiques, transformée en ambulance par les Prussiens — ainsi disait-on alors — venait d'être évacué et « nettoyé » — on ne parlait pas encore de nettoyage de tranchées —. Ballottés de droite et de gauche, assistant, le matin, à une classe faite au domicile particulier d'un professeur, le soir, à la mairie, à un cours d'allemand interrompu de temps à autre par l'entrée d'un officier éperonné et à l'air arrogant, il nous tardait cependant de réintégrer le domicile légal où nous ne devions pas jouir de la même liberté que la vôtre.

Un matin nous entendimes l'architecte donner l'ordre de desseller les pierres du frontispice avec son inscription : *Lycée impérial* et de le remplacer par une autre, celle, sans aucun doute, qui nous tardait de saluer avec enthousiasme, à la sortie de la classe : *Lycée républicain*. Quel ne fut pas notre étonnement, voire même notre déception ! Aussi nous pressâmes-nous de demander à notre vieux maître qui, malgré ses cheveux blancs avait conservé toute l'ardeur de la jeunesse, l'explication de cette appellation nouvelle : *Lycée national*.

« Mes enfants, nous dit-il, quand au soir de Sedan, l'empire agonisant n'eut pas le courage d'abandonner le dernier geste de résistance et abandonna à l'ennemi le drapeau de la France, une voix puissante s'éleva et se fit entendre : Français, élève vos cœurs ! Entendez-vous : tous les Français, riches, pauvres, ouvriers, bourgeois, intellectuels, tous : tous les Français car tous, nous sommes les héritiers du même passé glorieux, dans nos veines coule le même sang royal, tous nous sommes fils de France. A cet appel de Gambetta, la France accourt, nouvelle levée en masse, la République surgit, saisit le signe de ralliement, l'honneur des trois couleurs est sauvé. Nation et République se confondent dès lors dans une seule et même idée et la meilleure traduction de ce *Lycée national* ne pouvait être que *National*.

Aussi, les tourmentes politiques se succéderont-elles, si violentes qu'elles puissent être elles respecteront ces mots gravés en caractères indélébiles et l'Enseignement universitaire est consacré à tout jamais : Enseignement national. »

Voilà le commentaire que nous fit avec émotion notre vieux maître et qui dégage pour ainsi dire, notre personnalité faisant de notre enveloppe matérielle de lycéen frondeur patriote en face de l'occupation allemande.

Mais je ne veux pas prolonger plus longtemps ce centenaire et retarder votre joyeux envol vers les quatre coins de l'horizon :

L'ombre croit le jour meurt, tout s'efface et finit. Le moment approche, il faut partir : La retraite serait-elle la Mort ? Non. Une saine philosophie, au contraire, ne nous enseigne-t-elle pas que nous ne mourons que pour revivre. La retraite c'est une renaissance. Libre plus que jamais, le professeur peut, s'il le veut, prendre part à ce mouvement social de justice et de fraternité, idéal toujours plus rapproché de nos aspirations. Et, quand vous rencontrerez votre ancien maître, mes chers amis, venez à lui, il ravivra son passé avec vous et vous donnera encore quelques conseils. Il vous redira que la discipline est la base de l'autorité vraie qui commence dans la famille où les parents doivent être respectés quel que soit l'âge des enfants car les années ne sauraient diminuer la distance séparant le père du fils. La cellule familiale est l'embryon de la Société et, si la société doit être durable et résister aux secousses intérieures ou extérieures, il faut que les bases sur lesquelles elle repose soient inébranlables ; or, ces assises sont l'esprit de famille.

Venez donc à votre vieux maître ; il orientera votre jeunesse au milieu des devoirs qu'elle ne sait pas toujours discerner et contre lesquels se brisent sa vanité et son inexpérience. Et si l'un d'eux avait un reproche secret à lui adresser, car nous ne sommes pas infailibles, qu'il le dise franchement et il s'empresserait de faire, parmi ses derniers pas, le premier pas de réconciliation, car notre désir à nous vos maîtres, c'est de vous aimer et d'être aimés de vous.

Les plus chaleureux applaudissements saluent les dernières paroles de M. Chéry, tandis que M. Tassart se lève et prononce à son tour une éloquente allocution, où, après avoir rendu hommage à M. Chéry, il a célébré les bienfaits de la paix.

M. Tassart est vivement applaudi. Lecture est ensuite donnée du palmarès.

Voici, pour chaque classe, les élèves qui furent le plus souvent nommés :

MATHÉMATIQUES : MM. Gaignebet, Clary, Sirven, Henras.

PHILOSOPHIE : MM. Lacombrade (Excellence), Lagard, Lagrange, Lavernhe, Séguy.

PREMIÈRE A. B. C. D. : MM. Meulet (Excellence, A. B.), Bories (Excellence C. D.), Gisque, Hornières, Lagarde, Vernet, Carriol, Cayrol, Crispel, Lassaque, Picot, Pradelle, Rollès, Rouquet.

SECONDE A. B. C. D. : MM. Delpuch (Excellence A. B. C.), Sans (Excellence D.), Barbet, Canecès, Albié, Constant, Couailhac, Dilhac, Fontès, Franciel.

TROISIÈME A. : MM. Conte (Excellence), Pécourt, Barthélémy, Dairic, Garnal, Bourthoumioux.

TROISIÈME B. : MM. Bouzou (Excellence), Malleville, Bach, Marcelli, Marty.

QUATRIÈME A. : MM. Ouvrier (Excellence), Laparra, Aillet, Augeraud, Guiral, Maury.

QUATRIÈME B. : MM. Cassan, Mercier, Rigouste, Douin, Sourdoire.

CINQUIÈME A. : MM. Barbet (Excellence), David, Cambornac, Courdès, Lavayssières, Colombani, Darolles.

CINQUIÈME B. : MM. Sennac (Excellence), Bonis, Chavanié, Saillol.

SIXIÈME : MM. Savy (Excellence), Lépinard (Excellence), Bédou, Cassot, Darnis, Grangé, Lartet, Lasaygues, Roques, Sarrazin, Soulaix, Constant, Douin, Imbert, Poulcroix.

SEPTIÈME : MM. Garnal (Excellence), Coudere Henri, Coudere Raymond, Huard, Bastil, Combarieu, Du Mas, Moulinié, Escard, Bosc, Duverger.

HUITIÈME : MM. Maury (Excellence), Destruel, Rieu, Rigaudières, Bardy, Franqueville, Jandel, Priolo, Mourrut, Bayet, Labeanic.

PRÉPARATOIRE : MM. Bonnefous (Excellence), Bertrand, Calvet, Hirt, Bénéch, Bessac, Gisbert Jean, Gisbert Louis, Lavayssière, Le Mée, Audat.

ENFANTINE 1^{re} Sect. : MM. Séguy, (Excellence), de Chalain, Rescoussié, Béringue, Bouyue, Sarrazin, Melet, Labarthe.

ENFANTINE 2^e Sect. : MM. Pépin, Bénazet, Contou, Darolle, Dubon.

Ajoutons qu'au cours de la cérémonie, l'orchestre se fit entendre en plusieurs morceaux de choix qui furent vivement applaudis.

Lycée de jeunes filles

La distribution des prix aux élèves du Lycée de Jeunes Filles de Cahors a eu lieu dimanche matin, au Palais des Fêtes, en présence des autorités civiles et militaires sous la présidence de M. Orliac, conseiller général, qui a prononcé le discours traditionnel. Il parla « des droits et devoirs de la jeune fille moderne », et sut intéresser son jeune auditoire.

Puis, il a été donné lecture du palmarès.

Voici la liste des élèves qui ont obtenu le plus de nominations :

CLASSE DE PHILOSOPHIE : Mlles Garrigues (Excellence), Sasmayoux, Suquet.

CINQUIÈME ANNÉE : Mlles Laperque, Bénéchie, Deschamp, Guillou, Derruau.

QUATRIÈME ANNÉE : Mlles Loudes, Amy, Duffour, Ollier, Fournié.

TROISIÈME ANNÉE : Mlles Pauzat (Excellence), Roques, Bennet, Thévenon, Roumeu, Tassart, Garrigues, Lafon, Pégourié.

TROISIÈME ANNÉE A : Mlles Pauzat (Excellence), Gleye, Dellac, Bratières, Delport, Lafage, Jauvion.

DEUXIÈME ANNÉE : Mlles Larribe (Excellence), Sans, Lasguignes, Coldefy, Auzi, Berthoumioux, Gaven, Roumeu, Vidailiac.

PREMIÈRE ANNÉE : Mlles Ayot (Excellence), Baldy, (Excellence), Mercier, Massip, Franqueville, Pégourié, Robinet, Dautras, Pradayrol, Delbreil, Flaujac.

PREMIÈRE PRIMAIRE, 1^{re} Division : Mlles Larnaudie (Excellence), Honery, Sastres, Pébeyres, Teyssonnière, Delfort.

PREMIÈRE PRIMAIRE, 2^e Division : Mlles Méchin, Feydel, Hirt, Amadiou, Ilbert.

DEUXIÈME PRIMAIRE, 1^{re} Division : Mlles Garnal (Excellence), Pradels, Soupire, Bordères, Adam, Pélissier, Duilh, Plagès, Barreau, Galtié.

DEUXIÈME PRIMAIRE, 2^e Division : Mlles Doumerc (Excellence), Dablanc, Cazassus, Duverger, Pébeyre, Bénard, Balducci, Weber, Rigollet.

CLASSE ENFANTINE, 1^{re} Division : Mlles Cambon (Excellence), Pélissier (Excellence), Blanc, Corde, Lavignac, Maratuech, Méric, Tardieu.

CLASSE ENFANTINE, 2^e Division : Mlles Calmès, Imbert, Méric, Ressi-guier, Larnaudie, Mandelli, Pélissier.

Diverses auditions, vocales et instrumentales, agrémentèrent fort joliment cette cérémonie.

Le banquet des anciens élèves du Lycée Gambetta

Réalisant une pensée de M. le Proviseur Irague, les anciens élèves du Lycée se sont réunis, pour la première fois, chez eux, dans leur réfectoire, à l'issue des Prix, dans des Agapes, vraiment fraternelles. Ce fut charmant, délicieux de franchise gaité ; les hommes, les jeunes gens, tous avaient le même âge, la Société des Nations y était représentée en raccourci. Ajoutez à cela que le Menu, œuvre du Lycée, était exquis et que le Cuisinier fut comparé devant l'aropage et que, au bruit de ce ban et double ban, son couvre-chef de mitron tremblait d'une émotion inconnue.

Ce fut l'époque des temps héroïques culinaires. Cinquante convives Cadurciens de tous les coins du département avaient répondu à l'appel du Bureau.

A l'heure des toasts, M. le docteur Gélis, se lève pour féliciter et remercier M. le Proviseur de son initiative et puis il salue les convives qui ont répondu à l'invitation de M. Irague ; et notamment, M. Chéry qui, après 42 ans de services au Lycée Gambetta prend sa retraite.

MM. Chéry, Lacaze, Manhiabal, prennent également la parole et tous sont vivement applaudis.

Le 14 Juillet à Cahors

La fête du 14 juillet à Cahors a été célébrée dimanche soir et lundi.

Nous avons publié le programme et le programme qui n'était pas trop chargé, très réjouissant, a été exécuté intégralement, à la satisfaction de tout le monde.

Dimanche matin il y a eu la distribution du pain aux indigents.

Dans la journée, la course cycliste de Cahors-Gourdon et retour organisée par le V. S. C., a eu lieu.

Et le soir à 7 heures, les cloches de la Cathédrale, des églises ont sonné pour annoncer la fête ce pendant que quelques coups de bombarde pétardaient sur la rive gauche du Lot.

Le clou de la soirée fut la traditionnelle retraite aux flambeaux jouée par l'Avenir Cadurcien.

La foule se pressait sur les Boulevards, où, après la retraite, devant la Mairie, fut donné un concert vocal et instrumental.

Les enfants des écoles communales chantèrent la Marseillaise et divers hymnes patriotiques et la fanfare de l'école primaire supérieure joua plusieurs morceaux.

Le public ne ménagea pas ses applaudissements aux jeunes et excellents chanteurs et musiciens.

Dimanche matin, à 7 heures les cloches et les bombarde annoncèrent la fête. A 8 h. 1/2 eut lieu la revue des troupes de la garnison.

Au cours de cette revue la croix de chevalier de la Légion d'Honneur fut remise à M. Balaguérie, adjudant-chef au 18^e d'artillerie, domicilié à Cahors, rue Brives.

La médaille militaire fut également décernée à l'adjudant Clary, du 7^e escadron du train, domicilié à Pasturay ; Debosque, soldat au 207^e, domicilié à Labastide-du-Vert ; Parra, soldat au 13^e d'infanterie, domicilié à Cornus.

Voici les citations obtenues par ces soldats :

Clary, adjudant-chef : Sous-officier remarquablement dévoué. Auxiliaire précieux pour le Commandement. En colonne au Maroc depuis huit années s'est encore distingué au cours d'une attaque de convoi, le 10 mars 1922, faisant abriter la colonne dans un ravin pendant qu'il restait lui-même sous le feu de l'ennemi.

Debosque, soldat : « Soldat très courageux a été grièvement blessé à son poste à Mailly, le 8 septembre 1914, en faisant son devoir. »

Parra, soldat : « Bon soldat. Blessé très grièvement le 17 avril 1918 au cours d'une attaque devant Montdidier en faisant tout son devoir. »

Egalement, la médaille militaire fut décernée à M. Carguebayre, chef de brigade de gendarmerie, résidant à Castelneau.

Après la remise des décorations, eut lieu, aux sons d'un pas redoublé, entraînant, joué par l'Avenir Cadurcien, le défilé des troupes.

Ensuite, le mariage des rosiers fut célébré et le public se rendit sur la place Rousseau pour assister à des jeux divers.

Dans la journée, la jeune et excel-

lente société sportive, le Vel Auto lotois avait organisé quatre courses cyclistes dont nous avons donné le programme. Courses très intéressantes car toutes avaient pour limite les premières communes des environs de Cahors.

Le succès fut complet. De nombreux coureurs y prirent part.

Nous que la municipalité avait doté ces courses d'une subvention de 100 francs qui fut entièrement versée aux coureurs auxquels le Vel Auto Lotois donna plusieurs prix.

Ces courses furent la partie intéressante de la journée avec les jeux nautiques organisés par l'Avenir.

La soirée, on admira les illuminations splendides des monuments publics, notamment de l'Hôtel de Ville et des Allées Fénélon où l'Avenir Cadurcien donna un excellent concert auquel assistait une foule énorme.

Après le concert musical, le public eut un régal vocal : l'Orphéon de Cahors se fit entendre sur la terrasse du Café de la Promenade.

Le succès fut complet. Les braves crépiterent vigoureux et prolongés.

Il faut espérer qu'à la prochaine sortie de l'Orphéon, le public se rendra aussi nombreux sur les Allées et apportera un concours... plus efficace que des braves à cette jeune société dont chacun reconnaît le dévouement, l'utilité et le talent.

Quant le concert de l'Orphéon fut terminé, la foule se rendit de nouveau sur les Allées où avait lieu le bal.

Il y avait foule de jeunes filles et de jeunes gens qui aux sons d'un excellent orchestre se livrèrent aux plaisirs de la danse, en dépit des flots de poussière qu'ils soulevaient.

A 1 heure du matin, les musiciens jouèrent la retraite ; et la fête du 14 juillet était terminée.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

LA RÉPONSE DE CLÉMENTOT

Ma chronique dans ces mêmes colonnes du 28 mai dernier me vint le plaisir de rompre encore une lance avec notre collègue Clémentot qui a bien voulu me frictionner en termes... mettons d'une caustique aménité. Avec son autorisation, je tiens à placer sous les yeux des camarades et des lecteurs qui s'intéressent à nos questions pédagogiques, cette réponse d'où il ressort très clairement le but que poursuit l'Historien Clémentot : supprimer l'enseignement de l'histoire dans nos écoles.

Voici sa lettre in extenso :

Méliey (Yonne), le 4 juin 1924,

Mon cher collègue,

J'ai bien reçu votre journal et votre lettre, et je vous remercie de leur envoi.

En m'adressant ce journal, vous avez témoigné d'une loyauté parfaite, et je me plais à reconnaître que le ton de votre lettre est d'une courtoisie qui va jusqu'à l'ambalibilité.

Je regrette de n'en pouvoir dire autant de votre article.

« Utopies » (où diables sont-elles ?) que la corporation ne peut discuter qu'en « risquant son discrédit », « a facilité », « se payer notre tête », « taillonne mentales », « malaïroite initiative », « pavé de fous », sont, convenez-en des expressions d'une courtoisie un peu... spéciale.

Mais j'en ai vu d'autres, et je ne veux pas vous en tenir rigueur.

Je préfère examiner avec vous quelques uns de vos arguments.

J'ai cité littéralement et scrupuleusement en indiquant l'édition et la page, la phrase du cours élémentaire de Lavisse : « Les Anglais condamnèrent Jeanne à mort. »

C'était mon droit.

Et, alors même que l'auteur, dans ce même ouvrage, sous haut ou plus bas, eût affirmé le contraire, j'aurais le droit et le devoir — de dire que son affirmation est fautive.

Même dans un résumé, si bref soit-il, on n'a pas le droit d'énoncer une contre-vérité.

Et si vraiment Lavisse, dans le même livre, eût affirmé la thèse contraire, il n'aurait fait qu'aggraver son cas, car il eût montré ainsi qu'il avait son dit et son dédit.

Mais il s'en est bien gardé.

Vous avez la... charité de supposer qu'involontairement je tais une phrase du même ouvrage.

Or cette phrase, que vous citez, n'est pas tirée du même ouvrage. Elle est tirée du cours moyen (page 52, édition de 1912).

Mais peu importe. Il est bien vrai qu'il y a, dans le cours élémentaire, page 77, quelque chose d'analogue (sauf le « très dévoué aux Anglais »).

Mais ce quelque chose commence par « Les Anglais décidèrent de faire mourir Jeanne ». C'est à-dire que, sous une autre forme, c'est l'équivalent de ce que j'ai cité moi-même.

Dans tout cela, l'Évêque Cauchon est présenté simplement comme l'agent des Anglais. De l'Église, il n'est pas question.

Mais quand on sait qu'à côté de Cauchon siègeait plus de cent autres clercs français (sauf deux ou trois) selon la grande histoire Lavisse, plus de deux cents même selon Hanoulax, quand on sait que l'Université de Paris (c.-à-d. l'Église) avait revendiqué le droit de juger Jeanne d'Arc et avait reproché à Cauchon ses lenteurs, quand on sait que l'Archevêque de Reims, conseiller de Charles VII, avait lui-même renié Jeanne d'Arc, oh ! alors, l'affaire prend un tout autre aspect, et la responsabilité, non pas d'un quelconque Cauchon, mais de l'Église tout entière, apparaît formidable.

Et je dis que c'est trahir la cause laïque que de faire cette responsabilité pour tout faire retomber sur le dos des Anglais.

Vous dites que nos écoliers mettront dans le même sac tous les auteurs de la grande iniquité.

Oh ! sans doute, mais à condition : à la condition de les connaître tous ces auteurs.

Et nos manuels ne les font pas connaître. Parler d'un Cauchon « vendu aux Anglais », c'est absolument insuffisant. C'est toujours parler des Anglais.

raient pas ceux qui vous racontent faussement que Louis Blanc a ouvert ces ateliers si se la payent votre tête.

S'ils ne le font pas pour la raison que j'ai supposée (sous forme interrogative), débitez-moi donc un peu pourquoi ils l'auraient aussi fait ?

Il paraît aussi que je suis un « fendeur de cheveux en quatre » parce que j'ai signalé le faux (crapuleux) dont se sert la dépêche de l'Éms.

Veuillez, dites-vous. Eh bien, si c'est une villette, c'est que nos consciences ne pourront jamais s'habituer à la mensonge.

Je persiste à croire que les prétendues « canalicules », qui échauffent votre intérêt, ne peuvent rendre perplexes que des professeurs placés en face d'un auditoire autrement averti.

Vous suivez, mon cher collègue, dans vos rigoureuses argumentations sur les falsifications historiques, je ne suis pas de la taille. A peine ai-je osé risquer le bout du nez par la porte entrebâillée, et encore au sujet du mandat de l'avisé.

Permettez-moi de vous dire que je goûte votre manière de rétorquer l'argumentaire. N'est-ce pas excessif de cloquer cet ment au pilori parce que l'auteur a écrit un ouvrage consacré à un résumé pour des écoliers de condamnés, la condamnation de Jeanne d'Arc en cette phrase très claire : « Les Anglais condamneront Jeanne à mort », alors que dans le texte de la leçon, il a bien signalé le tribunal présidé par l'évêque Cauchon. N'y aurait-il pas une partielle obstination de votre part ?

Voudriez-vous encore qu'à ces bimbins à peine sévères, on ne leur fit grâce des rôles touchés et ténébreux de Régnaud de Chartres et *tutti quanti* ? Même au cours moyen, vous aurez du mal à captiver l'attention par des détails si alambiqués. Personnellement, j'espère davantage du commentaire du Maître « épris de justice » pour établir les responsabilités de l'Église... que d'un développement l'vresque qui sera forcément toujours trompé.

Afin de conclure, supposez un instant que je fasse chorus pour épauler votre thèse !

Que diriez-vous si, plus royaliste que le roi, je parvenais à déclencher un débat sur l'opportunité de la suppression de l'enseignement moral et civique ?

Qui vous assure qu'à l'extrême gauche de notre corporation, des collègues n'arriveraient pas à la rescousse pour affirmer que l'enseignement de la patrie — sans confusion avec le chauvinisme — n'est que la bourrage de crânes ? Qui pourrait attester qu'à l'extrême droite, il ne s'en trouverait pas pour crier, haro sur la conjoncture sociologique ?

Que diriez-vous, mon cher Clémendol, si, pris d'un zèle intempestif, je proposais la suppression de l'enseignement scientifique ? En qualité d'orfèvre, vous accordez vos rigoureux faveurs à l'histoire. Combien de spécialistes opéreraient du bonnet pour affirmer que nos manuels de sciences sont lamentablement riches en hérésies ! Combien pourraient-on citer d'expériences, recommandées par ces bouquins, qui ne donnent lieu qu'à des séances de prestidigitations dont les fausses conclusions ne sont également que bourrage de crânes ! Nos aînés avaient appris la notation par équivalents. Sommes-nous sûrs que de nouvelles théories ne viendront pas anéantir les conceptions actuelles ? Le bourrage de crânes n'est-il pas, à l'occasion, fonction du progrès ?

Du bourrage de crânes, mais il en existe dans toutes les branches de nos disciplines. Le moins que l'on puisse en déduire, c'est qu'il faut avoir foi en la sagacité du personnel enseignant. Les directions ne lui font pas défaut, l'expérience, *l'esprit de mesure*, la bonne volonté feront le reste.

A condition de les débarrasser d'une trop livresque interprétation, nos programmes offrent, malgré tout, un minimum de garantie qu'il faut loyalement reconnaître.

Est-ce à dire qu'on ne gagnerait pas à les éléguer, à les palisser dans une forme régionale avec la collaboration des ouvriers du bâtiment ?

Réclamons ensemble, si vous voulez, cette plus étroite pénétration des ouvriers et des architectes, mais, de grâce, ne provoquons point l'écoulement de l'édifice.

En vous voyant revenir à une moins exclusive compréhension de votre thèse, je crois que nos consciences ne s'opposeraient pas aussi diamétralement que vous avez l'air de me l'affirmer.

Bien que je souhaite ardemment que l'opinion du Congrès de Lyon ne se consacre pas en faveur de votre exclusive, je vous prie d'agréer avec l'expression de ma sincérité, l'hommage de ma profonde estime.

Ernest LAFON

Albas, Lot, le 25 Juin 1924.

P. S. — J'avais ajourné cette réponse après l'avis exprimé par l'Amicale du Lot à l'Assemblée de Figeac.

Notre président, le camarade Astorg, vient de m'informer que nos délégués au prochain Congrès ont reçu mandat de voter pour le maintien de l'enseignement de l'histoire avec le désir d'apporter quelques modifications.

D'après certains renseignements, la thèse Clémendol a eu quelques chauds partisans à Figeac.

S'il est bien vrai que ceux-là ont fait valoir cette spécieuse raison : « Sommes-nous capables d'enseigner l'histoire que nous ignorons presque totalement ? » faut-il croire que l'argument visait à une agréable ironie plutôt qu'à une candeur sans fond. Sans quoi, il aurait été trop facile de répondre que, désignés pour donner la virtuosité des spécialistes... inutile d'ailleurs pour notre jeune auditoire. Nous n'en savons pas plus en morale, en sciences qu'en histoire, et je persiste à croire

qu'une culture générale qui ne se laisse pas tomber en friche, nous permet d'enseigner en toute probité les éléments des matières que renferment nos programmes. Affirmer le contraire, c'est exagérer et verser dans l'utopie. — La majorité doit avoir cette opinion.

E. L.

Et la cour de la Gare ?

Malgré les réclamations quotidiennes des voyageurs, des voituriers, des automobilistes, les énormes pavés encombrant toujours, l'entrée de la gare.

On n'a même pas laissé un passage pour permettre aux piétons et divers véhicules de pénétrer dans la cour.

La situation dure depuis déjà assez longtemps pour que ceux qui sont chargés de l'entretien de la cour fassent passer le rouleau compresseur.

L. B.

Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 30 juin au 5 juillet 1924, dans le Lot a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 3 hommes, 1 femme.

Interlocaux : 11 hommes, 1 femme.

En extra : 3 hommes.

Demandes d'emplois non satisfaites : 1 homme.

Offres d'emplois non satisfaites : 6 hommes, 4 femmes.

CHRONIQUE SPORTIVE

Vel-Auto-Lotois

Les courses cyclistes organisées par le Vel Auto lotois, à l'occasion de la fête du 14 juillet, ont obtenu un très vif succès.

Le public a apprécié avec satisfaction cette intelligente organisation qui consista à faire de petites courses, Cahors-Bégouis, Cahors-Pradines, Cahors-Sept-Ponts, Cahors-Larroque-des-Arcs.

Le public des diverses communes où les coureurs devaient se rendre fut enchanté de voir qu'on avait, en ce jour du 14 juillet, songé à elles en leur apportant un peu de distraction.

Aussi le Vel Auto lotois fut vivement félicité et remercié.

De nombreux cyclistes ont pris part à ces courses.

L'arrivée était fixée, pour que tout le public cadurcien put y assister, devant l'Hôtel de Ville.

Voici le classement général des courses : 1^{er} Owiller Alphonse ; 2^e Avèrous ; 3^e Ferrand ; 4^e Miquel ; 5^e Owiller Marcel ; 6^e R...

A l'arrivée, le nombreux public qui se trouvait sur le Boulevard a applaudi les jeunes coureurs.

Le Vel Auto lotois a été vivement félicité par les sportifs de son intelligente initiative et de la bonne organisation des courses qui ont été une distraction agréable pour tous.

Véloc Sport Cadurcien

La course Cahors-Gourdon et retour a été courue dimanche.

Une douzaine de jeunes coureurs ont pris part à cette courte épreuve, qui a été gagnée par Amiel, du V. S. C.

AVIRON CADURCIEN

L'Aviron Cadurcien a pris part, dimanche, aux régates qui ont eu lieu à Montauban. L'équipe cadurcienne a gagné 3 courses.

Nos félicitations à nos excellents équipiers.

Arrondissement de Cahors

Cénevières

Fête locale. — La jeunesse de Cénevières prévient le public que sa fête locale aura lieu les 16, 17 et 18 août.

Rien ne sera négligé pour assurer le succès de cette fête.

Le programme sera publié prochainement.

Le meilleur accueil sera réservé

aux étrangers. Les marchands forains ne payeront pas de place.

Les Cadurcien(ne)s désireux de se rendre à cette fête sont informés qu'ils peuvent partir de Cahors à 12 h. 40. Ils arriveront à St-Martin-Labouval à 14 h. 19. Cénevières est à 800 m. de cette gare. Pour le retour le train part de St-Martin-Labouval à 19 h. 50 et arrive à Cahors à 21 heures.

Le Comité.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Contributions indirectes. — M. Milhau receveur-entreposeur à Apt (Vaucluse), est nommé en la même qualité à Figeac.

Nous adressons à M. Milhau nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Au Palais. — Jeudi matin, à 9 heures, M. Dupuy, juge doyen du Tribunal de Figeac, a présidé à l'installation de M. Henri Malrieu, nommé président au siège.

Cette cérémonie à laquelle tous les officiers ministériels avaient tenu à assister fut suivie après la lecture du décret de nomination d'un discours où M. Dupuy, tout en souhaitant la bienvenue au distingué magistrat, se plut à rendre hommage à M. Jules Malrieu, ancien président dont la droiture fut la préoccupation constante de sa carrière.

Le concert public. — Notre société musicale ainsi que l'a relaté le Journal du Lot, nous a donné jeudi, un véritable régal musical qui dénotait dans la direction que dans l'exécution, un sentiment élevé de la musique ; tout Figeac s'était donné rendez-vous sur la place de la Raison.

Il est regrettable que les enfants crient et jouent sur cette place pendant l'exécution des morceaux, ce qui contrarie les auditeurs et gêne les musiciens.

Arrondissement de Gourdon

Payrac

Mariages. — Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de M. le docteur Emile Deltheil, chirurgien à Carcassonne, fils de M. et de Mme Antoine Deltheil, propriétaires à Lamothe-Fénelon, avec Mlle Ormières.

Nos félicitations les plus vives et nos meilleurs vœux de bonheur.

— Nous sommes également heureux d'apprendre les fiançailles de M. Artiel, propriétaire à Loupiac, et de Mlle Simone de Gaubert d'Ysseyrens.

Nos meilleurs vœux.

Salviac

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote M. Fernand Lugol, fils de l'estimé directeur de l'école primaire de Salviac, actuellement professeur à l'école primaire supérieure de Bourges, vient de subir avec succès les épreuves de la licence en philosophie devant la faculté des lettres de Paris.

M. Barges Jean, fils du sympathique propriétaire de Lavercantière élève du lycée de Cahors vient d'être reconnu admissible aux épreuves orales de l'école de St-Cyr.

Léobard

Monument aux morts de la guerre. — Le conseil municipal de Léobard ayant décidé d'élever un monument aux morts de la guerre, M. Emile Mompert, sculpteur à Salviac, a été chargé de l'exécution de ce monument qui représentera une Pieta, tenant dans ses mains le livre d'or de la grande guerre où seront inscrits pour toujours, les noms des malheureux combattants de Léobard morts au champ d'honneur.

Le monument sera élevé à la fin de la période des vacances parlementaires.

Dem. Bonnes p. serv. gare. Paris 200 p. mois nour. log. bl. Ec. : D'Institution Pré-St-Gervais (SEINE).

5^e Concours en 1924 du plus bel épi de France

La presse agricole de Bordeaux organise en 1924 son 5^e Concours du Plus Bel Epi de Blé de France, sous le haut patronage des ministères de l'Agriculture et du Commerce.

Le Comité organisateur, placé sous la présidence d'honneur de M. le Préfet de la Gironde, a l'honneur d'inviter tous les producteurs de blé de France et de l'Afrique du Nord à lui envoyer, dès la moisson, une touffe d'une vingtaine de plus beaux épis de chaque variété de blé cultivée par eux avec la paille de préférence et sélectionnés en plein champ, avant récolte, pour concourir en vue de rechercher, après une épreuve expérimentale à deux degrés, le plus bel épi ayant le double caractère prolifique de grains et productif de bonnes farines panifiables.

De nombreux prix et médailles seront distribués.

Adressez les envois, Palais de la Bourse, salle Nicole-Beaujon, à Bordeaux.

Dernière heure

Chambre des Députés

La Chambre reprend la discussion du projet d'amnistie. L'article 7 amnistiant les militaires condamnés à des peines qui ne dépassent pas 3 mois est voté.

L'article 8 est adopté. L'article 9 accordant l'amnistie à tous les faits de désertion commis antérieurement au 1^{er} janvier 1924, est voté.

M. Héraud demande que l'amnistie ne soit pas accordée aux déserteurs qui sont à l'étranger.

Le général Nollet dit que les déserteurs à l'étranger qui auront passé 3 mois au front profiteront de l'amnistie.

L'article 9 est voté. La Chambre discute rapidement les articles 10, 11, 12, et sont votés.

Sur l'article 13, M. Barillet soutient un amendement tendant à ne pas amnistier Sadoul et Guilbeaux.

Dans une séance de nuit la Chambre décide que l'amnistie votée pour l'armée de terre s'appliquera aussi à l'armée de mer.

Les derniers articles du projet sont votés.

L'ensemble du projet est voté par 325 voix contre 185.

La Chambre s'ajourne au 29 juillet.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

Le départ de la délégation Herriot

M. Herriot, le Général Nollet, M. Perretti della Rocca et la délégation française allant à Londres ont quitté Paris à 10 heures par la gare du Nord.

De nombreux cris Vive Herriot ont retenti au départ du train.

Pendant le séjour de M. Herriot à Londres, M. René Renoult fera l'intérim des Affaires Étrangères.

Les prétentions de l'Allemagne

De Berlin : On assure que l'ambassadeur d'Allemagne à Paris a renouvelé à M. Herriot le désir de son pays de participer aux négociations de la Conférence de Londres.

Et ses audacieuses conclusions

Berlin prétend que l'évacuation militaire de la Ruhr est une conséquence logique découlant du rapport des experts et non pas une condition posée par l'Allemagne.

Des instructeurs français en Grèce

La Grèce demandera prochainement, au Gouvernement français d'envoyer des instructeurs militaires dans les écoles militaires de Grèce.

Le choléra en Grèce

Le choléra continue. A Salonique on note encore six morts dans le quartier du port.

Un immeuble s'éroule à Salonique

Une dépêche d'Athènes signale l'éboulement d'un immeuble à Salonique. Il y a 5 morts et 15 blessés.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Rampalce l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 40 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDUR UNIQUE
En vente dans toutes les Pharmacies

LES FEMMES DE GOUT

trouvent dans
PARIS-BRODERIE
En vente partout le N^o : 1 fr.

LES PLUS JOLIS

DESSINS DE BRODERIE
GRANDEUR D'EXÉCUTION
AVEC DESSINS

Décalquables

AU FER CHAUD
(Procédé Breveté)

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : M. DAROLLE

Circuit FRANCE-SPORT DU LOT

Nouveau Succès DE LA BICYCLETTE

Peugeot

1^{er} Wezemaël
Sur Bicyclette Peugeot
Pneus Dunlop
Catalogue franco sur demande

MM. Deleros-Barat
Agents à CAHORS, place Gambetta

ON DEMANDE

Employé de Bureau
De préférences retraités — 45 à 60 ans
BONNES RÉFÉRENCES

S'adresser au Bureau du Journal

AVIS

De nombreuses personnes nous remercient journellement de l'excellente recette que nous avons publiée, recette qui consiste à faire soi-même, pour 3 fr., un litre d'excellent vin fortifiant, en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table.
Pharmacie Orliac à Cahors.

A VENDRE

Faubourg Cabessut (route d'Arcambal)
Une jolie petite maison d'agrément, deux pièces, étal neuf, jardin de 2.800 m. c. environ planté de vigne en rapport avec nombreux arbres fruitiers. Prix : 8.000 fr. S'ad : J. DELLARD, Cabinet Immobilier, rue Joffre, CAHORS, seul chargé de la vente.



JEUNES FILLES, Ne Jalousez pas le Teint Merveilleux de Cette Femme

qui a pourtant 40 ans passés ; avec une poudre de riz à la mousse de crème, vous obtiendrez un aussi joli teint.

Après de longues recherches parmi les formules de l'époque et les recettes prescrites aux célèbres Beautés des Cours de Louis XIV et de Louis XV, le Docteur Grosmand, le Spécialiste des soins de la peau bien connu, conclut ainsi : le plus précieux de leurs secrets de beauté, celui qui leur permettait de garder l'apparence si jeune à 40, et même à 50 ans, consistait simplement en différents procédés pour conserver à l'épiderme sa souplesse et son « humidité » naturelle. En effet, une peau trop sèche non seulement se ride et devient rugueuse, mais si les pores ne fonctionnent pas normalement, ceux-ci se bouchent, se dilatent, et de vilains points noirs se forment.

Cette constatation conduisit l'éminent Spécialiste à créer la formule de la poudre de riz Tokalon à la mousse de crème. La présence de la mousse de crème dans cette poudre l'empêche d'absorber l'humidité naturelle de la peau et par là-même de la dessécher et d'abîmer le teint ; elle lui permet

également d'adhérer d'une façon parfaite et de supprimer à coup sûr le désagréable inconvénient d'un nez brillant et d'un visage luisant. La poudre Tokalon, étant séchée, ne contient pas la moindre particule granuleuse pour boucher et irriter les pores, si délicats. Composée d'ingrédients très purs et très coûteux, elle s'applique très discrètement et se fonde avec la peau de telle manière qu'elle donne aussitôt au teint une beauté, une fraîcheur et un velouté incomparables. Si vous n'en avez pas la preuve sur votre propre visage, le prix d'achat vous sera remboursé sur simple demande. Un certificat de garantie à cet effet est joint à chaque boîte.

NOTA. — Insistez pour qu'on vous donne la véritable Poudre Tokalon, à la mousse de crème, qui est la fois une irréprochable poudre de riz et une merveilleuse poudre de beauté. Elle se présente sous deux formes : Poudre Fascination, adhésive, discrète, parfum subtil ; et Poudre Pétilante, ultra-adhésive, veloutée, parfum suave. On les trouve dans tous les bons magasins.

Florence L. Barclay

LE ROSAIRE

Roman traduit de l'anglais
PAR
E. DE SAINT-SEGOND

XV LA CONSULTATION

— Et quand le convalescent commença à se tenir debout et à marcher, tâchez qu'il ne s'aperçoive pas que son infirmière est un peu plus grande que lui. Et, Jane, comme il me paraît impossible qu'une personne ayant une fois tenu votre main ne la reconnaisse pas, je vous conseille dès le début d'éviter la poignée de mains. Mais toutes ces précautions ne peuvent rien contre la plus grande difficulté de toutes — votre voix. Pouvez-vous croire une seconde qu'il ne la reconnaîtra pas ?

— Il faut que vous m'y aidiez, dit Jane. Donnez-moi vos instructions, comme vous pourriez le faire si j'étais vraiment nurse Rosemary Gray, et qu'il y eût entre nos deux voix une similitude surprenante.

Le docteur sourit.

— Ma chère nurse Rosemary, dit-il, ne soyez pas surprise si notre

malade découvre une grande ressemblance entre votre voix et celle d'une de nos amies communes. J'en suis moi-même continuellement frappé.

— Vraiment monsieur ? dit Jane. Et puis-je savoir à quelle voix ressemble tant la mienne ?

— A celle de l'honorable Jane Champion répondit le docteur en souriant ; la connaissez-vous ?

— Très peu, dit Jane, mais j'espère la connaître mieux dans quelque temps.

Et tous deux se mirent à rire.

— Merci, Deryck, je saurai maintenant ce qu'il faut dire au malade. Mais quelle misère, hélas ! qu'il soit possible de tromper Garth, Garth au regard si pénétrant... Aurai-je le courage de soutenir ce rôle ?

— Si vous tenez à votre bonheur futur et au sien, vous y parviendrez, répliqua le docteur avec force.

Tous deux se levèrent, et debout devant le foyer ils échangèrent un long regard.

— Ami, dit Jane avec émotion, vous avez été plein de bonté pour moi, et toujours si fidèle. Quoi qu'il arrive, je vous suis à jamais reconnaissante.

Le docteur se pencha, et il effleura de ses lèvres la main de Jane.

XIII NURSE ROSEMARY ENTRE EN SCÈNE

Nurse Rosemary était arrivée à Glencesh. Lorsqu'elle se trouva avec sa malle sur le quai ce la petite gare de campagne, elle éprouva le sentiment d'être tombée des nuages et de douter de sa propre identité.

Une auto attendait devant la gare. Jane y monta, et la voiture s'engagea sur la route de la montagne.

Des lieux de solitude s'étendaient autour d'elle ; à perte de vue, rien que des bruyères et des rochers. Jane, de plus en plus, éprouvait le sentiment d'être transportée dans un monde nouveau, et la parfaite indifférence du chauffeur à son égard lui donna le sentiment encourageant d'avoir réussi à incarner parfaitement son personnage.

Elle avait souvent entendu parler du vieux château de Garth dans le nord, mais elle ne s'attendait ni à tant de grandeur pittoresque ni à un aussi imposant aspect. Comme l'auto gravissait le flanc de la montagne, les tourelles grises lui apparurent, et Jane crut entendre la voix vibrante de Garth, lui disant sous le cèdre, à Overdene : « J'aimerais vous faire voir Castle Glencesh ; la vue qu'on a de la terrasse, les bois de pins et les landes vous plairaient certainement. » Et il avait parlé d'organiser une série d'invités et de la convier, et elle avait accepté ! Et

maintenant, le possesseur de ce beau domaine était aveugle, et elle franchissait le portail de Glencesh à l'insu du maître, sous une personnalité d'emprunt. Comment tout cela finirait-il ?

Le valet de chambre de Garth la reçut sur le seuil : cet homme était entré au service de Garth il y avait moins de trois ans, et évidemment ne la connaissait pas de vue.

Jane s'arrêta au milieu du hall ancien, regardant autour d'elle, selon son habitude, alors que pour la première fois elle arrivait chez des amis. Puis soudain elle s'aperçut que Simpson était déjà à moitié de l'escalier ; la nurse se dit qu'elle devait le suivre sans retard ; elle se hâta donc, et fut reçue en haut par la vieille Margery. Il suffit à Jane d'un regard vers le visage sérieux et doux, ridé et frais pourtant, beau mélange de parfaite santé et de grand âge, pour deviner la fidèle servante de Garth. Elle suivit docilement la femme de charge jusqu'à la jolie chambre qui lui avait été préparée, admira la crotte, répondit aux questions au sujet de son voyage, et avoua qu'elle serait charmée de déjeuner, mais encore plus d'avoir un bain, si possible.

...Et maintenant, ayant pris son bain et déjeuné, Jane se tenait à la fenêtre de sa chambre, admirant la vue merveilleuse, et attendant la venue du médecin traitant qui devait la présenter à Garth.

Elle avait mis le plus frais, mais le plus pratique d'aspect de ses uniformes, robe de toile bleue, col et manchettes blanches, et un tablier à larges poches, ainsi que le bonnet de l'institution des nurses où elle avait fait son stage. Elle n'avait pas l'intention de continuer à le porter, mais pour aujourd'hui elle ne voulait rien négliger de ce qui, aux yeux du docteur Mackenzie, lui donnerait l'apparence strictement professionnelle. Sentant que la ligne sévère de sa tenue accentuait sa haute taille, en dépit de ses souliers plats, elle attendait, non sans anxiété, le premier regard qui lui jetterait le médecin écossais.

Et soudain, dans le lointain, elle aperçut une légère voiture à deux roues avançant rapidement. Un homme conduisait ; un petit groom se tenait derrière.

Son heure était venue.

Jane tomba à genoux et demanda au ciel de l'inspirer. Elle avait tant réfléchi que tout se brouillait dans son esprit. Même le cher visage de Garth était confus. Un seul fait demeurait distinct : dans quelques minutes elle serait conduite à la chambre où il souffrait. Elle verrait ce bien-aimé visage, mais lui ne verrait pas le sien, et elle devait s'efforcer de lui dissimuler son identité.

La voiture avait disparu au dernier tournant. Jane se releva et attendit. Tout d'un coup deux phrases de son entretien avec Deryck, lui

revinrent à la mémoire : « Aurai-je le courage de jouer mon rôle jusqu'au bout ? » avait-elle dit. Et son ami lui avait répondu avec chaleur : « Si vous faites cas de votre bonheur futur et du sien, vous l'aurez. » On frappa à la porte. Jane alla ouvrir. Simpson se tenait sur le seuil.

— Le docteur Mackenzie est dans la bibliothèque, nurse, dit-il, et désire vous voir.

— Alors, monsieur Simpson, veuillez-vous me conduire à la bibliothèque ? répondit nurse Rosemary Gray.

XVIII LE NAPOLEON DES LANDES

Debout sur la peau d'ours, le dos au foyer, se tenait le docteur Mackenzie, plus connu par ses amis sous l'appellation de « docteur Rob » ou « vieux Robbie. »

Jane se trouva en face d'un petit homme rondet, portant un

Bibliographie

Revue Scientifique

Illustrée (Revue Rose)
Fondée en 1863

Paraissant les deuxièmes
et quatrièmes samedis de chaque mois
Sommaire du 12 juillet 1924

Les Applications scientifiques des Ondes hertziennes, par le général G. Ferré. — L'Œuvre scientifique de Quetelet, par Constant Lurquin, Docteur ès-sciences, Associé de l'Université de Bruxelles. — L'Utilisation industrielle des Marées, par E. Fichot, Ingénieur hydrographe en chef de la Marine. — Notes et Actualités : Mathématiques : Le Mois mathématique à l'Académie des Sciences (mai 1924). — Météorologie : Successions nuageuses ou Système nuageux. — Physique : Le Laboratoire Ampère pour essais à 1.000.000 de volts. — Médecine : Le Béri-beri aux Indes-anglaises. — Applications de la Science à l'Industrie : Mines : Le charbon du Laos. — Agronomie : Le Lait et ses Dérivés. — Nouvelles : Académie des Sciences, etc. Vie scientifique universitaire — Académie des Sciences de Paris : Comptes rendus des Séances des 16 et 23 juin 1924. Bibliographie.

REVUE DE L'ENFANCE

Sommaire du n° de juillet 1924

Editorial :
La préservation des enfants contre la Tuberculose, par le professeur Léon Bernard, membre de l'Académie de Médecine.

Pages Médicales :

La Tuberculose est-elle curable ? par le docteur Auguste Broca. Influence des conditions extérieures sur le nourrisson, par le docteur Ribadeau-Dumas.

Pages Sociales :

L'Hygiène dans les Transports en commun, par le docteur Pierre Even. La répression du délit d'abandon de famille par M^e Evard, avocat à la Cour de Paris. Les bains scolaires, par F. Rieben, délégué de la Ligue des Croix-Rouge.

Pages de la Vie Scolaire :

A quoi reconnaît-on qu'un enfant est malade ? par le docteur Georges Vitry. Histoire en images. Le Cours d'hygiène interprété par les enfants.

Les Coopérateurs scolaires appliquent leurs leçons d'hygiène, par M. Profit, inspecteur de l'enseignement primaire.

Pages de la Famille :

Des maladies de l'enfant (la Scoliose) par Mme le docteur Houder, médecin-chef du Sanatorium de Kerpape.

La Princesse. Les Petits parlent.

Parmi Livres et Revues :

La santé de l'écolier, par le docteur René Sand, secrétaire général de la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge.

Documents et Nouvelles :

Les Amis de Blérancourt. Œuvre générale de l'Enfance :

In Mémorian. Une pensée... un acte... avant les vacances.

La Vie du Mois. Nos lecteurs parlent... et nous répondons.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

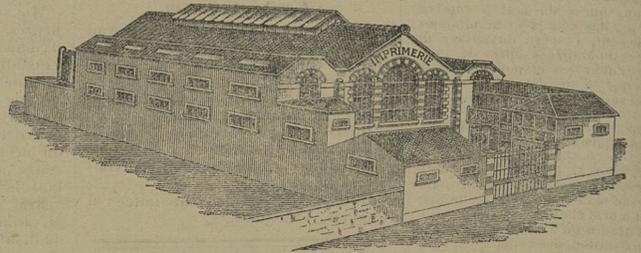
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



HORAIRE DES AUTOBUS

Ligne de Cahors-Castelnau

Départ de Cahors	17 00
Sept-Ponts	17 15
Le Montat	17 25
Embr. Terry	17 30
Granéjous	17 35
L'Hospitalet	17 40
Pern	17 50
Boyer	18 00
Malmousque	18 10
Vitarelles	18 20
Arrivée à Castelnau	18 30
Castelnau	18 30
Labast-Marnhac	18 35
Lascabanes	18 50
Quatre-Routes	17 00
Saint-Cyprien	17 05
St-Laurent (M.)	17 15
Montlauzun	17 20
Les Granges	17 25
St-Fort	17 30
Auléry	17 45
Arrivée à Lauzerte (P.)	18 00

Nota. — Du 1^{er} Novembre au 31 Mars, le départ de Cahors aura lieu à 16 h. 30 et de Castelnau à 18 h.

Ligne de Castelnau-Cazes-Mondenard

Départ de Castelnau	18 30
Thézels (embr.)	18 40
St-Aurel	18 50
Sauveterre (embr.)	19 00
Molières-Saux (d°)	19 10
Saux	19 25
Trijouis (embr.)	19 30
Cazillac	19 40
Arrivée à Cazes-Mondenard	20 00

Nota. — Du 1^{er} Novembre au 31 Mars, le départ de Cazes-Mondenard aura lieu à 7 h. et de Castelnau à 8 h. 30.

Ligne de Cazes-Mondenard-Castelnau

Départ de Castelnau	8 00
Vitarelles	8 15
Malmousque	8 25
Boyer	8 35
Pern	8 40
L'Hospitalet	8 45
Granéjous	8 50
Embr. Terry	8 55
Le Montat	9 00
Sept-Ponts	9 10
Arrivée à Cahors	9 15

Ligne de Castelnau-Cahors

Départ de Castelnau	8 00
Vitarelles	8 15
Malmousque	8 25
Boyer	8 35
Pern	8 40
L'Hospitalet	8 45
Granéjous	8 50
Embr. Terry	8 55
Le Montat	9 00
Sept-Ponts	9 10
Arrivée à Cahors	9 15

Ligne de Molières à Castelnau

Départ de Molières	15 00
La Briq.	15 10
St-Privat	15 20
Mombel	15 30
Divillac	15 35
Russac	15 40
Ar. à Castelnau	15 50

Ligne de Castelnau à Lalbenque-Gare

Départ de Castelnau	8 30
Flagnac	8 40
Candéz	8 45
St-P-Lab.	8 55
Rescouf	7 05
Fontanes	7 15
Ar. Lalbenque	7 30

Ligne de Lalbenque-Gare à Castelnau

Départ de Lalb. (g.)	8 15
Fontanes	8 25
Rescouf	8 35
St-P-Lab.	8 45
Candéz	8 50
Flagnac	9 00
Arrivée à Castelnau	9 15

Ligne de Castelnau à Molières

Départ de Castelnau	8 35
Russac	8 40
Divillac	8 45
Mombel	8 55
St-Privat	9 05
La Briqueterie	9 10
Arrivée à Molières	9 15

Service supplémentaire les jours de foire à Castelnau

Départ de Cahors	8 00
Sept-Ponts	8 15
Le Montat	8 25
Terry	8 30
Granéjous	8 35
L'Hospitalet	8 40
Pern	8 50
Boyer	9 00
Malmousque	9 10
Départ de Vitarelles	9 20

Ligne de Cahors à Limogne

Départ de Cahors	18 20
Arzac	18 30
St-Jean	18 40
St-Martin	18 50
St-Jean (d°)	19 00
St-Jean (d°)	19 10
St-Jean (d°)	19 20
St-Jean (d°)	19 30
St-Jean (d°)	19 40
St-Jean (d°)	19 50
St-Jean (d°)	20 00
St-Jean (d°)	20 10
St-Jean (d°)	20 20
St-Jean (d°)	20 30
St-Jean (d°)	20 40
St-Jean (d°)	20 50
St-Jean (d°)	21 00
St-Jean (d°)	21 10
St-Jean (d°)	21 20
St-Jean (d°)	21 30
St-Jean (d°)	21 40
St-Jean (d°)	21 50

(1) Après l'arrivée du train qui vient de Cahors.

Ligne de Cahors à Lauzerte

Départ de Cahors	16 00
Embr. r. Nat.	16 10
Labast-Marnhac	16 35
Lascabanes	16 50
Quatre-Routes	17 00
Saint-Cyprien	17 05
St-Laurent (M.)	17 15
Montlauzun	17 20
Les Granges	17 25
St-Fort	17 30
Auléry	17 45
Arrivée à Lauzerte (P.)	18 00

Nota. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac à 17 h. 50 et repartant à 18 h. 15 pour Moissac.

Ligne de Lauzerte à Cahors

Départ de Lauzerte	9 15
Auléry	9 35
St-Fort	9 45
Les Granges	9 50
Montlauzun (em.)	10 00
St-Laur-Lol.	10 10
St-Cyprien	10 20
Quatre-Routes	10 25
Lascabanes	10 30
Labast-Marnhac	11 00
Embr. r. Nat.	11 10
Arrivée à Cahors	11 30

Ligne de Cahors à Montcuq-Lauzerte

Départ de Cahors	6 45
Em. r. nat.	6 55
Em. r. Tresp.	7 10
Le Cluzel	7 15
Villesèque	7 25
St-Martial	7 30
St-Pant.	7 35
Bagat.	7 40
St-Daunès	7 50
Montcuq	8 05
Ste-Croix	8 15
Lebrail	8 20
Caminel	8 25
Ste-Juliette	8 30
Bouloc	8 35
Auléry	8 45
Arr. Lauzerte	9 00

Nota. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac à 8 h. 45 et repartant pour cette localité à 9 h. 5.

Ligne de Cahors à Labastide

Départ de Cahors	16 15
Larroque	16 25
Lamadelleine	16 30
Savanac	16 35
Vers	16 40
Lauzès	17 30
Saint-Cernin	17 50
Caniac (poteau)	18 00
Soulomès	18 05
Labastide-Murat	18 30

Ligne de St-Céré à St-Projet

Départ de Saint-Céré	4 30
St-Jean	4 35
St-Médard	4 40
Bagou	4 50
Boutel	5 00
Mayrinhac	5 10
Le Pontet	5 15
Lapergue	5 25
Gramat	5 50
Péchant	6 15
Le Bastit	6 20
Carluet (embr.)	6 25
E. de Fontanes	6 30
Goudou	6 40
Arrivée à Labastide	6 50

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Départ de Cahors	16 15
Larroque	16 25
Lamadelleine	16 30
Savanac	16 35
Vers	16 40
Lauzès	17 30
Saint-Cernin	17 50
Caniac (poteau)	18 00
Soulomès	18 05
Labastide-Murat	18 30

Ligne de St-Céré à St-Projet

Départ de Saint-Céré	4 30
St-Jean	4 35
St-Médard	4 40
Bagou	4 50
Boutel	5 00
Mayrinhac	5 10
Le Pontet	5 15
Lapergue	5 25
Gramat	5 50
Péchant	6 15
Le Bastit	6 20
Carluet (embr.)	6 25
E. de Fontanes	6 30
Goudou	6 40
Arrivée à Labastide	6 50

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Départ de Cahors	16 15
Larroque	16 25
Lamadelleine	16 30
Savanac	16 35
Vers	16 40
Lauzès	17 30
Saint-Cernin	17 50
Caniac (poteau)	18 00
Soulomès	18 05
Labastide-Murat	18 30

Ligne de St-Céré à St-Projet

Départ de Saint-Céré	4 30
St-Jean	4 35
St-Médard	4 40
Bagou	4 50
Boutel	5 00
Mayrinhac	5 10
Le Pontet	5 15
Lapergue	5 25
Gramat	5 50
Péchant	6 15
Le Bastit	6 20
Carluet (embr.)	6 25
E. de Fontanes	6 30
Goudou	6 40
Arrivée à Labastide	6 50

Ligne de Cahors à Labastide-Murat

Départ de Cahors	16 15
Larroque	16 25
Lamadelleine	16 30
Savanac	16 35
Vers	16 40
Lauzès	17 30
Saint-Cernin	17 50
Caniac (poteau)	18 00
Soulomès	18 05
Labastide-Murat	18 30

Ligne de St-Céré à St-Projet

Départ de Saint-Céré	4 30
St-Jean	4 35
St-Médard	4 40
Bagou	4 50
Boutel	5 00
Mayrinhac	5 10
Le Pontet	5 15
Lapergue	5 25
Gramat	5 50
Péchant	6 15
Le Bastit	6 20
Carluet (embr.)	6 25
E. de Fontanes	6 30
Goudou	6 40
Arrivée à Labastide	6 50

Ligne de Labastide-Murat à Lacapelle-Marival

Départ de Labastide	18 40
Goudou	18 45
E. de Fontanes	18 50
Carluet (embr.)	18 55
Le Bastit	19 05
Péchant	19 10
Gramat	19 20
St-Jean (d°)	19 25
Lapergue	20 40
Le Pontet	20 50
Mayrinhac	20 55
Boutel	21 05
Bagou (Croix)	21 15
St-Médard (d°)	21 25
St-Jean (d°)	21 35
St-Céré	21 50

Ligne de Cahors à Limogne

Départ de Cahors	18 20
Arzac	18 30
St-Jean	18 40
St-Martin	18 50
St-Jean (d°)	19 00
St-Jean (d°)	19 10
St-Jean (d°)	19 20
St-Jean (d°)	19 30
St-Jean (d°)	19 40
St-Jean (d°)	19 50
St-Jean (d°)	20 00
St-Jean (d°)	20 10
St-Jean (d°)	20 20
St-Jean (d°)	20 30
St-Jean (d°)	20 40
St-Jean (d°)	20 50
St-Jean (d°)	21 00
St-Jean (d°)	21 10
St-Jean (d°)	21 20
St-Jean (d°)	21 30
St-Jean (d°)	21 40
St-Jean (d°)	21 50

Ligne de Cahors à Lauzerte

Départ de Cahors	16 00
Embr. r. Nat.	16 10
Labast-Marnhac	16 35
Lascabanes	16 50
Quatre-Routes	17 00
Saint-Cyprien	17 05
St-Laurent (M.)	17 15
Montlauzun	17 20
Les Granges	17 25
St-Fort	17 30
Auléry	17 45
Arrivée à Lauzerte (P.)	18 00

Ligne de Lauzerte à Cahors

Départ de Lauzerte	9 15
Auléry	9 35
St-Fort	9 45
Les Granges	9 50
Montlauzun (em.)	10 00
St-Laur-Lol.	10 10
St-Cyprien	10 20
Quatre-Routes	10 25
Lascabanes	10 30
Labast-Marnhac	11 00
Embr. r. Nat.	11 10
Arrivée à Cahors	11 30

Ligne de Cahors à Montcuq-Lauzerte

Départ de Cahors	6 45
Em. r. nat.	6 55
Em. r. Tresp.	7 10
Le Cluzel	7 15